



**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

---

**REPUBLIQUE DU CONGO**

**Unité - Travail - Progrès**

---

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE DENIS SASSOU  
NGUESSO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU  
CONGO**

***(3 minutes)***

- **Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;**
- **Monsieur le Président de la COP29 ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

Permettez-Moi d'adresser toutes Mes félicitations à la République d'Azerbaïdjan, à son Président et à son Gouvernement pour l'excellente organisation de la COP29. Je leur adresse Mes plus sincères remerciements pour l'accueil chaleureux réservé à Ma délégation et à Moi-même.

**Mesdames et Messieurs,**

La République du Congo – la plupart d’entre vous le savent - prend depuis près d’un demi siècle toute sa part dans l’effort global de lutte contre le changement climatique et l’érosion de la biodiversité.

Mon pays a, en réalité, placé les questions liées à la préservation de l’environnement au cœur de sa politique nationale et au centre de son engagement sur la scène internationale. Cette année, au mois de juillet, Brazzaville, la capitale de mon pays, a abrité la première **Conférence internationale sur l’afforestation et le reboisement**.

Liant l’intention à l’acte, afin de consolider le rôle essentiel des forêts dans la régulation du climat et pérenniser l’initiative d’un reboisement planétaire généralisé, le Congo vient de soumettre à l’Assemblée Générale des Nations

Unies l'adoption d'une Résolution sur la « **Décennie mondiale de l'afforestation et du reboisement** ».

Par ailleurs, conjointement avec le groupe de pays forestiers africains dits du **C-15**, la République du Congo porte aujourd'hui ce que l'on pourrait appeler une « **Initiative de justice climatique** », une démarche qui vise à inclure le capital naturel brut des pays dans le calcul du PIB de leurs États.

**Mesdames et Messieurs,**

En 2015, nous avons tous placé nos espoirs dans l'Accord de Paris. Car cet Accord qui est fondé sur le principe de la justice climatique et de la transition juste, établit clairement le cadre mondial de la lutte contre le changement climatique pour la stabilisation du

réchauffement global à moins de 1,5 degré Celsius.

Nous constatons avec regret que les financements mobilisés depuis 2015 ne sont pas à la hauteur de nos attentes et ne correspondent nullement à nos engagements.

Nous nous préoccupons particulièrement du financement climatique, à propos duquel force est de constater que l'engagement des 100 milliards de dollars/an en 2009 pour la période 2010 et 2020, n'a été atteint qu'en 2022.

Le Nouvel objectif collectif quantifié pour le financement climatique devra s'appuyer sur des données scientifiques qui tiennent compte de l'impact et des besoins des pays en développement pour y faire face. On sait que ces besoins s'élèvent désormais à plus de 1000 milliards de dollars.

Notre souhait le plus ardent est que le montant de ce Nouvel Objectif soit fixé et défini dans une perspective de justice climatique et de transition juste. Cet objectif doit permettre à nos pays de réduire le fardeau de la dette plutôt que de l'aggraver.

Enfin, ce Nouvel objectif doit couvrir l'atténuation et l'adaptation de manière équilibrée. Pour ce faire, des efforts substantiels devront également être fournis pour que les pertes et dommages soient pris en compte. Car, il nous faut disposer de moyens substantiels pour faire face aux événements extrêmes et pour parer à toute autre éventualité.

**C'est ici le lieu de saluer ce pas encourageant qu'est l'adoption ici, à Bakou, du point 4 de**

**l'article 6 de l'accord de Paris.** Nous pensons objectivement que cet outil de l'Accord de Paris, qui permet le transfert de crédits carbone entre pays à faible émission de Gaz à effet de serre et Pays émetteurs, ouvrira la voie à une coopération interétatique, internationale et structurante en faveur du développement durable, de la résilience et de la diversification économique dans les pays en développement.

**Mesdames et Messieurs,**

La transition écologique, que nous appelons de tous nos vœux, ne pourra pas s'opérer sans que ne soient mis en œuvre des mécanismes financiers innovants, des mécanismes devant nous ouvrir de nouvelles perspectives de développement axées sur la résilience, sur la durabilité et sur la neutralité carbone. Ce challenge est le nôtre. Ici et maintenant.

**Je vous remercie.**